Nanterre : Émeutes, une facture très salée

03/11/2010 à 7h27

300000 € de réparations au tribunal de commerce, 25000 € de vitres brisées à l'hôtel Campanile, 20000 € de matériels incendiés à la Protection civile, 17 abribus et 30 panneaux publicitaires à remplacer, 2000 € de poubelles brûlées… La facture de la casse après les violences commises en marge des manifestations lycéennes à Nanterre, promet d'être salée.

La volonté est forte, pour les victimes, de se retourner contre les casseurs afin de leur faire payer la note. A condition bien sûr qu'ils aient été identifiés et interpellés. Nadir, 18 ans, fait partie de ces derniers. Vendredi dernier, le jeune homme a été condamné à 180 heures de travail d'intérêt général pour avoir dégradé la baie d'un bâtiment du conseil général, mais aussi pour avoir jeté des pierres sur des policiers.

Suite sur Le parisien

(Merci à kaos)